

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 novembre 2017
Français
Original : anglais

**Lettres identiques datées du 7 novembre 2017, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à appeler votre attention sur la poursuite des hostilités militaires engagées par les milices houthistes, unités militaires fidèles à l'ancien Président du Yémen, Ali Abdullah Saleh, et leurs alliés contre le Royaume d'Arabie saoudite. Le 4 novembre 2017, date de la dernière attaque, un missile balistique fabriqué en Iran a été lancé sans discernement sur Riyad, la capitale du Royaume, depuis le Yémen, ce qui constitue une violation flagrante du droit international et pourrait être qualifié de crime de guerre.

Nous réaffirmons que l'Arabie saoudite prend les mesures voulues pour riposter contre ces actes terroristes, repousser les attaques des milices terroristes houthistes et pro-Saleh, financées et soutenues par l'étranger, et préserver la sécurité et la sûreté du Royaume, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international.

Le Royaume d'Arabie saoudite a pu confirmer, en examinant les débris des missiles lancés le 4 novembre et le 22 juillet 2017, le rôle du régime iranien dans la fabrication des missiles. Cela, conjugué au fait que des armes en provenance de l'Iran seraient acheminées vers le Yémen en dépit de multiples interdictions, constitue une violation flagrante des résolutions [2216 \(2015\)](#) et [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. Le fait que l'Iran continue de faire passer des armes aux houthistes en contrebande et l'implication directe du Hezbollah dans le transfert et l'exploitation de la technologie des armes, y compris des capacités balistiques, est la preuve du mépris total de l'Iran pour ses obligations internationales et ne laisse aucun doute sur son comportement hostile et irresponsable, et sur son soutien à la violence et au terrorisme, qui menacent la sécurité du Royaume, de la région et du monde entier.

Nous demandons à l'ONU de prendre les mesures nécessaires pour amener le régime iranien à répondre de ces violations.

Les milices houthistes et leurs alliés continuent de faire usage de la violence depuis le début de la crise au Yémen et refusent de retrouver le chemin de la légalité et de respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution [2216 \(2015\)](#), si bien que la situation humanitaire au Yémen, déjà catastrophique, continue de se dégrader et que les efforts pour trouver une issue politique au conflit se voient encore entravés.



Nous demandons une fois de plus à l'ONU de condamner les actes terroristes perpétrés par les houthistes et leurs alliés et de prendre les mesures qui s'imposent contre l'Iran, qui continue de soutenir les milices houthistes et les forces fidèles à l'ancien Président Ali Abdullah Saleh, et de s'associer aux crimes terroristes qu'elles commettent, et qui font peser une menace sur la sécurité et la sûreté de la région ainsi que sur la paix et la sécurité internationales.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,
(Signé) Abdallah Y. **Al-Mouallimi**
